



**ASSOCIATION des PARENTS & AMIS
de PERSONNES HANDICAPÉES**

(créée le 15 décembre 1965)

Région de Lagny – Marne-la-Vallée

BULLETIN D'INFORMATION N° 112

MARS 2021

A.P.A.P.H. Mairie de Lagny sur Marne 2, place de l'Hôtel de Ville - 77400 Lagny sur Marne
Courriel : apaph-lagny77@laposte.net - Contact téléphonique : Madame E. Courtine 06 82 36 36 45
N° SIRET : 784 922 940 00019 – Code APE : 913E – RNA N° W 771012407
Membre de l'association de gestion CPRH – Chelles – Lagny-sur-Marne – Marne-la-Vallée

SOMMAIRE

- Édito de la présidente *Page 3*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Impact des produits d'épargne financière sur les allocations et aides des personnes en situation de handicap *Pages 4 à 5*

Rappel des derniers articles parus *Page 17*

ACTIONS ET PARTICIPATIONS

Compte rendu de l'Assemblée générale du 25 janvier *Pages 6 à 10*

La galette à l'heure espagnole *Page 11*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2020Assemblée Générale 2021 : MODE D'EMPLOI *Pages 12 à 13*

Compte rendu d'activité 2020 *Page 14*

Compte rendu financier CA 2020 et BP 2021 *Pages 15 à 16*

Renouvellement des membres du CA *Page 17*

Bulletin d'adhésion 2021 *Pages 18 à 19*

Composition du bureau et du CA 2020 *Page 20*

Notre association qui existe depuis près de 60 ans n'avait jamais connu un tel cataclysme.

En effet, non seulement nous avons dû renoncer à éditer nos bulletins d'avril et de novembre 2020, mais nous n'avons également pas pu nous rencontrer depuis un an et soyez assurés que votre présence nous manque énormément.

Pendant cette pandémie nous avons tenté de faire exister notre association et de garder un contact ne serait-ce que de façon épistolaire. Nous espérons que les quelques initiatives que nous avons prises vous ont fait plaisir.

Nous espérons bien évidemment pouvoir reprendre rapidement l'ensemble de nos activités et surtout pouvoir assurer nos permanences du mardi après-midi.

Comme vous pourrez le voir, ce bulletin est particulier. Comme nous ne pouvons pas tenir notre assemblée générale annuelle en présentiel mais que nous sommes quand même tenus à respecter nos obligations, vous trouverez dans ce bulletin :

- Le rapport d'activité 2020
- Le rapport financier 2020
- Le renouvellement du conseil d'administration
- Le mode d'emploi pour le vote qui peut se faire par correspondance ou par mail

Nous vous remercions par avance de nous faire parvenir vos votes car ceci est une étape importante.

Par ce bulletin nous avons voulu rappeler quelques bons souvenirs, à savoir l'assemblée générale 2019 et notre galette à l'heure espagnole.

Enfin merci à vous pour votre fidélité à notre association et soyez nos représentants auprès de familles que nous pourrions accueillir et aider.

Surtout prenez soin de vous.

Bonne lecture et à bientôt.

La présidente
Élisabeth Courtine

IMPACT DES PRODUITS D'ÉPARGNE FINANCIÈRE SUR LES ALLOCATIONS ET AIDES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Produits financiers	Soumis à l'impôt sur le revenu	incidences sur les allocations versées par la CAF			Incidences sur l'aide sociale		
		AAH	Allocation logement (1)	Prime d'activité	ACTP	PCH pour fixation du taux de prise en charge (80 ou 100%)	Frais d'hébergement et d'entretien en foyer
Livret A	NON	NON	(1)	NON	NON	NON	OUI
Livret d'épargne populaire	NON	NON	(1)	NON	NON	NON	OUI
Livret de développement durable	NON	NON	(1)	NON	NON	NON	OUI
Livret jeunes	NON	NON	(1)	NON	NON	NON	OUI
Livret bancaire "libre"	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Comptes à terme	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
titres et valeurs mobilières : Obligations Sicav FCP	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
PEA, sortie en rente viagère	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
PEP*, sortie en rente viagère	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI (Sauf si PEP épargne handi.)
Contrat épargne handicap (durant l'épargne)	NON les intérêts capitalisés ne sont pas fiscalisés	NON	(1)	NON	NON	NON	NON
Contrat épargne handicap (Sortie en rente)	OUI après abatement fiscal (pourcentage déterminé en fonction de l'âge au 1er versement)	OUI si a rente excède 1830 € par an (après abatement fiscal)	NON pour APL OUI après abatement fiscal	OUI si a rente excède 1830 € par an (après abatement fiscal)	NON	NON	NON
Contra épargne handicap Sortie en capital	OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple	OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple			OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple		OUI pour la part d'intérêt comprise dans le rachat

IMPACT DES PRODUITS D'EPARGNE FINANCIERE SUR LES ALLOCATIONS ET AIDES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

suite

Produits financiers	Soumis à l'impôt sur le revenu	incidences sur les allocations versées par la CAF			Incidences sur l'aide sociale		
		AAH	Allocation logement (1)	Prime d'activité	ACTP	PCH pour fixation du taux de prise en charge (80 ou 100%)	Frais d'hébergement et d'entretien en foyer
Contrat rente de (survie sortie en rente)	OUI abatement fiscal (pourcentage déterminé en fonction de l'âge du 1er versement)	NON	NON	OUI pour sa fraction imposable	NON	NON	NON
Contrat d'assurance vie "classique" (durant l'épargne)	NON les intérêts capitalisés ne sont pas fiscalisés	NON	(1)	NON	NON	NON	OUI
Contrat d'assurance vie "classique" (sortie en capital)	OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple	OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple			OUI sauf après 8 ans pour les rachats dont la part d'intérêts ne dépasse pas 4600 € annuel pour une personne seule ou 9200 € pour un couple		OUI pour la part d'intérêt comprise dans le rachat
Contrat d'assurance vie "classique" (sortie en rente)	OUI abatement fiscal (pourcentage déterminé en fonction de l'âge du 1er versement)	OUI après abatement fiscal (1)			OUI après abatement fiscal (1)		OUI
PEL	OUI après 12 ans ou souscrit depuis 2018	OUI après 12 ans ou souscrit depuis 2018			OUI après 12 ans ou souscrit depuis 2018		OUI au moment du retrait
CEL	OUI si souscrit depuis 2018	OUI si souscrit depuis 2018 (1)			OUI si souscrit depuis 2018 (1)		OUI

* Depuis septembre 2003, il n'est plus possible de souscrire de nouveaux PEP. Toutefois les PEP existants peuvent être transformés en assurance vie (notamment en épargne handicap) ce qui procure des avantages fiscaux.

(1) Les intérêts, plus-values et revenus imposables sont pris en compte, sauf pour les rentes issues des contrats de rente survie et épargne handicap. **Sauf pour les titulaires de l'AAH, les placements non imposables et les biens non productifs de revenus sont pris en compte pour le calcul des allocations logement si le patrimoine est supérieur à 30 000 € et à partir de ce seuil (exceptions : la résidence principale et les biens professionnels)**

Source : le journal de l'UNAPEI "Vivreensemble"

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 janvier 2020

En préambule, la présidente rend hommage à Monsieur Serge Pollet récemment décédé. Elle rappelle qu'il était toujours présent aux Assemblées Générales de notre association, c'était un pilier auquel l'APAPH doit beaucoup. Il y a plus de 50 ans, pour aider Daniel Martigny, notre président fondateur, dans sa volonté d'agir pour la prise en charge des personnes handicapées, avec M. Rabourdin, maire de Chelles, alors qu'il était maire de Lagny, il a eu l'idée de créer un syndicat intercommunal dédié à la mise en place d'établissements spécialisés.

La présidente propose de respecter une minute de silence en sa mémoire.



La présidente a ensuite passé en revue l'actualité du handicap :

- Depuis quelque temps, l'AAH est passée à 900 € par mois. Il est prévu, avec la création du RUA (Revenu Universel d'Activité) que celui-ci englobe l'AAH. Les associations y sont opposées car l'AAH, a été créée en 1975 pour aider les personnes handicapées et n'est donc pas un revenu d'activité, nous devons être attentifs.
- La prime exceptionnelle a été mise au budget 2020 pour les travailleurs handicapés
- Travail sur l'amélioration de la compensation
- Volonté de faire revenir les personnes handicapées accueillies en Belgique
- Mobilisation des parents pour l'amélioration de l'accueil scolaire

Elle évoque également le problème des travailleurs en ESAT qui vont dans le privé et qui doivent voir leur retour en ESAT facilité.

Madame Sert, conseillère départementale et présidente de la CDAPH propose son aide en cas de difficultés et souligne que l'accompagnement des personnes handicapées est un combat permanent.

Elle ajoute que l'ARS ne veut plus que les enfants aillent en Belgique, il y a donc une vraie mobilisation autour de ce sujet.

Elle souhaite à tous une excellente année 2020.

Nous saluons alors l'arrivée de M. Kokoendo, député de la circonscription. La présidente évoque également la présence de 4 personnes de Lagny, municipalité qui aide l'association dans son fonctionnement et la soutient depuis le début.

RESULTAT D'ACTIVITE

- Edition des bulletins 110 et 111 avec toujours une partie informative et le compte rendu des actions réalisées.

Le numéro 110 informe sur la rente survie et l'épargne handicap. Ces deux dispositifs permettent de garantir des revenus à la personne handicapée et présentent des avantages fiscaux sur les sommes investies.

Il était également question des séjours de vacances et des critères permettant de sécuriser le choix des organismes proposant des séjours adaptés.

Un point a été fait sur l'aide aux aidants, ce dispositif représente une avancée mais il mériterait d'être amélioré pour la prise en charge des enfants.

Ont été évoquées les possibilités d'accueil des personnes présentant un léger handicap :

- Les résidences accueil qui peuvent recevoir une trentaine de personnes pouvant vivre seule. Structure entre foyer de vie et résidence particulière. L'association de gestion CPRH a un projet pour la création d'une telle structure.
- Les GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) proposent différentes activités qui vont dans le sens d'une socialisation des personnes. Il en existe un à Lagny et un projet est en cours pour une création à Chelles pour lequel les locaux existent mais l'association de gestion est en attente d'un accord de l'ARS.

Des informations ont été données concernant :

- La nouvelle APL qui prendra en compte la situation actuelle et non la situation passée. M. Kokoendo dit qu'il reste encore du travail avant la mise en place.
- Les PAT (Pôles d'Autonomie Territoriaux) remplacent les anciens CLIC, au suivi des personnes âgées c'est ajouté celui des personnes handicapées. On peut aider à remplir les dossiers et répondre à toutes les questions concernant le handicap.

La présidente rappelle qu'il est toujours possible de demander à traiter différents sujets.

Différentes activités dites festives ont été évoquées dans ces bulletins :

- L'AG 2018, on peut toujours constater une assistance nombreuse
- La Galette qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance au restaurant l'Escale Gourmande à Lagny le 11 février 2019.
- La sortie annuelle « Voyage au pays de Meaux » qui nous a permis de visiter la cathédrale et ses jardins, d'avoir des explications sur la fabrication du brie de Meaux à l'office du tourisme et de déjeuner dans ancien relais de poste. L'après-midi a été consacrée à la visite du musée de la Grande Guerre.
- Les forums des associations de Lagny et de Saint-Thibault-des-Vignes auxquels nous avons participé. Il faudrait songer à élargir cette participation à d'autres forums de la région.
- Initiation à la voile à Jablines grâce au Rotary. Sortie très appréciée et si pas de vent, du pédalo.
- Une sortie au parc zoologique de Paris grâce au prêt de véhicules de Saint-Thibault. Il a fallu du courage car il a beaucoup plu.

Il est également rappelé que tous les mardis, de 14h30 à 16h, l'APAPH tient une permanence à la Maison des Associations de Lagny.

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2019

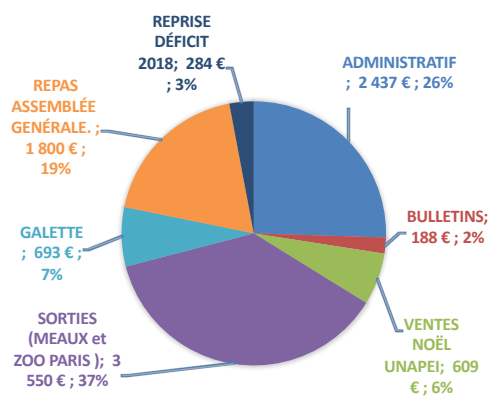
CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1913	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3951
Achats matières et fournitures	753	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1160	74 - Subventions d'exploitation	4050
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	210		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	193	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation, Web	17		
62 - Autres services extérieurs	7153	Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication, bulletins, frais postaux	1062		
Déplacements, réunion, réceptions	6043	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	4050
Services bancaires, autres	48		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante 0	1378
		756. Cotisations	960
		758. Dons manuels - Mécénat	418
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	127
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		19 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	9276	TOTAL DES PRODUITS	9506
Excédent (bénéfice)	229	Insuffisance (déficit)	
Reprise déficit 2018	284		
RÉSULTAT CUMULÉ 2019 (DÉFICIT) = -54 €			

COMpte DE RÉSULTAT 2019			
DÉPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATIF (bureau, assurances, télécom, poste...)	2 436,81 €	ADMINISTRATIF	126,77 €
COTISATIONS ADHERENTS	- €	COTISATIONS ADHERENTS, DONS	1 378,00 €
SUBVENTIONS	- €	SUBVENTIONS	4 050,00 €
BULLETINS (hors affranchissements)	187,71 €	BULLETINS	- €
VENTES NOËL UNAPEI	609,17 €	VENTES NOËL UNAPEI	1 490,87 €
SORTIES (MEAUX et ZOO PARIS)	3 549,51 €	SORTIES (MEAUX et ZOO PARIS)	1 210,00 €
GALETTE	693,00 €	GALETTE + TOMBOLA	212,00 €
REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.	1 800,00 €	REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE +TOM	1 038,00 €
REPRISE DÉFICIT 2018	283,81 €		
TOTAL	9 560,01 €		9 505,64 €
DÉFICIT	54,37 €	EXCÉDENT	

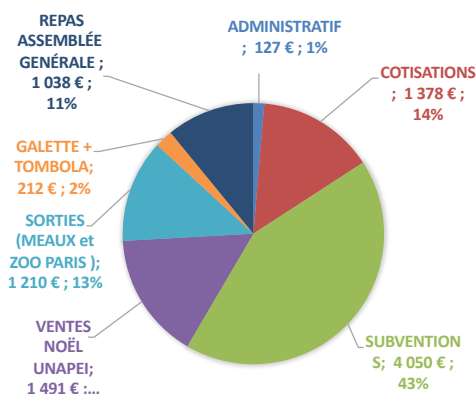
RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2019

DÉPENSES



RECETTES



RAPPORT FINANCIER

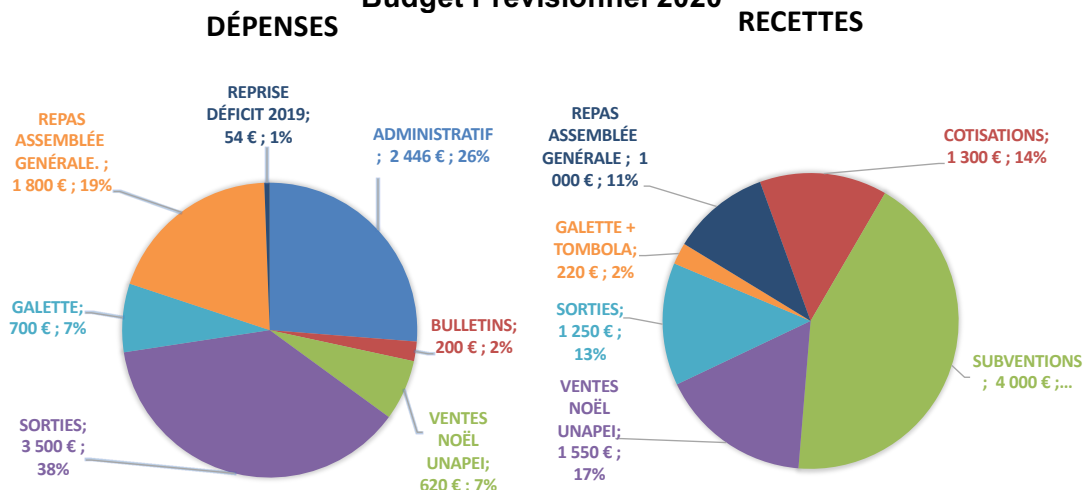
Budget prévisionnel 2020

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1850	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1400
Achats matières et fournitures	350	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1000	74 - Subventions d'exploitation	4000
	500	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	200		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	200	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	7270	Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication, frais postaux	700		
Déplacements, missions, réunions, réceptions	6500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	4000
Services bancaires, autres	70		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante 0	3900
		756. Cotisations et autres produits	3900
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	20
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		19 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	9320	TOTAL DES PRODUITS	9320
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnel (déficit)	0

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020			
DÉPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATIF (bureau, assurances, télécom, poste...)	2 445,63 €	ADMINISTRATIF	
COTISATIONS ADHERENTS	- €	COTISATIONS ADHERENTS, DONS	1 300,00 €
SUBVENTIONS	- €	SUBVENTIONS	4 000,00 €
BULLETINS (hors affranchissements)	200,00 €	BULLETINS	
VENTES NOËL UNAPEI	620,00 €	VENTES NOËL UNAPEI	1 550,00 €
SORTIES	3 500,00 €	SORTIES	1 250,00 €
GALETTE	700,00 €	GALETTE + TOMBOLA	220,00 €
REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.	1 800,00 €	REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE +TOMBOLA	1 000,00 €
REPRISE DÉFICIT 2019	54,37 €		
TOTAL	9 320,00 €		9 320,00 €
DÉFICIT	- €	EXCÉDENT	- €

RAPPORT FINANCIER

Budget Prévisionnel 2020



En préalable, le trésorier Patrick Cantayre annonce la création d'une association sportive permettant une pratique du sport pour certains hebdomadaire et pour d'autres occasionnelle. Des activités se mettent en route comme la marche ou le badminton. A cette occasion, il remercie l'APAPH et l'Association de Gestion CPRH.

A ce sujet, on peut ajouter que parmi les adhérents de l'APAPH, nous avons trois champions de judo : Jonathan, Nicolas et Antoine. Jonathan et Nicolas ont gagné dans leur catégorie aux championnats d'Ile de France et de ce fait vont participer aux championnats de France.

Le trésorier remercie les communes qui, cette année encore, par leur subvention nous permettent de faire vivre notre association. On peut citer évidemment Lagny qui nous aide depuis le début et nous prête la salle de la maison des associations pour tenir nos permanences mais aussi Saint Thibault, Ferrières, Bussy Saint Martin, Bussy saint Georges, Chessy, Lognes, Dampmart et Coupvray.

On peut également remercier Claude Baranton pour son implication dans la vente UNAPEI de Noël et Dominique Guilluy pour l'organisation de la tombola et la vente de ses confitures faites maison.

Il ajoute qu'on a pu bénéficier de la gratuité du logiciel de gestion grâce à notre assureur MAIF ;

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Baranton informe les participants que Mmes Guilluy, et Miele ainsi que MM. Cantayre et Gaudin sont les quatre administrateurs sortants.

M. Gaudin, pour des raisons de santé ne souhaite pas se représenter, il fait partie des membres fondateurs de notre association, nous proposons donc de lui donner le titre d'Administrateur d'Honneur, ce que la salle approuve par ses applaudissements.

Mme Guilluy et M. Cantayre se représentent et bien que nous n'ayons pas de nouvelles de Mme Miele, nous proposons de maintenir sa candidature. Mme Courtine fait appel à de nouvelles candidatures, sans succès. Une personne serait intéressée mais en est empêchée par son travail, elle nous explique que dans son entreprise elle effectue une veille sur le handicap. M. Baranton trouve dommage que notre association ne compte pas plus de jeunes afin d'obtenir une mixité dans les âges.

Les trois personnes qui se représentent sont réélus à la majorité, le CA reste donc quasiment le même :

Mmes Courtine, Guilluy, Miele et Réthit

MM. Baranton, Cantayre, Dielenschneider, Odier et Vaudry



LA GALETTE A L'HEURE ESPAGNOLE

1ER MARS 2020

Nous ne le savions pas encore, deux semaines plus tard nous étions confinés. Depuis un an nous n'avons malheureusement pas pu nous rencontrer.

Ce 1er mars, nous étions nombreux au rendez-vous pour fêter notre traditionnelle galette dans une salle du totem prêtée par la mairie de Lagny.

Nous inaugurons à cette occasion la galette à thème : tapas et paëlla.

Les convives étaient ravis de cette initiative, l'ambiance était chaleureuse, il ne manquait que la danseuse de flamenco Olé olé



Une sangria accompagnée de ses tapas fut servie pour débiter les agapes suivie par une superbe paëlla, tellement copieuse que nombreux sont ceux qui en ont redemandé.



Puis vint le temps de la galette avec la chasse aux fèves. Reines et rois ont rapidement été intronisés dans un joyeux brouhaha.

Pour finir, chaque personne handicapée a reçu une boîte de chocolat.



Comme elle en a l'habitude, Dominique avait soigneusement préparé une tombola qui a remporté un vif succès, nous la remercions chaleureusement de faire bénéficier l'association de gains supplémentaires.



Merci à Yves Boche, président de l'association de gestion CPRH qui, par sa présence, a montré la sympathie qu'il a envers notre association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 3/04/2021

Par correspondance ou par mail*: Mode d'emploi

(Si vous souhaitez voter par mail, merci de nous le faire savoir, nous vous enverrons ce bulletin)

Vu l'évolution de la pandémie liée au Covid et les instructions gouvernementales interdisant les rassemblements, nous vous proposons cette année de tenir une Assemblée Générale par correspondance.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2020 ou 2021 pourront voter.

Ce vote, à l'aide du bulletin ci-après, devra nous parvenir au plus tard le **1/04/2021**.



BULLETIN DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAPH DU 26/03/2021

Nom : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code Postal :
Email :	Téléphone :

	Pour	Contre	Abstention
Le compte rendu d'activité 2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le compte rendu financier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le renouvellement du Conseil d'Administration <i>Mmes RETHIT, GALOIS et Mr. DIELENSCHNEIDER sont les trois administrateurs sortants. Mmes RETHIT, GALOIS et Mr DIELENSCHNEIDER se représentent.</i> NOTA : Si d'autres candidatures se présentent, nous vous l'indiquerons dans un courrier séparé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait àLe.....

Signature

Au dos de cette page

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 PAR CORRESPONDANCE
Par correspondance ou par mail* : Mode d'emploi

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2020

Comme la majorité des associations avec la pandémie de la Covid 19, nous avons vécu une année très difficile. Tous nos repères ont disparu, il a fallu nous réinventer et, plus que jamais, nous avons dû penser au bien-être de nos protégés.

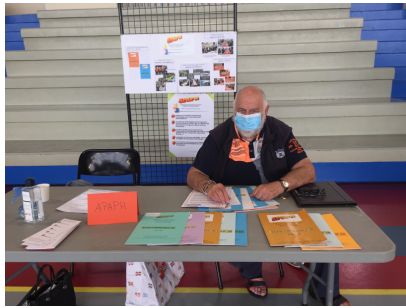


Malgré tout, le 1^{er} mars nous avons pu organiser notre traditionnelle galette et nous l'avons mise à l'heure espagnole au cours d'un déjeuner : sangria, tapas et paëlla. La galette qui a suivi a permis la désignation des rois et reines.



Chaque personne handicapée s'est vu remettre une boîte de chocolats à cette occasion. Malheureusement, c'est la dernière fois de l'année que nous avons pu nous rencontrer.

A la fin du mois de juillet, nous adressions un courrier plein d'espoir, nous pensions alors pouvoir reprendre nos activités. En fait, nous avons simplement pu reprendre nos permanences à la Maison des Associations de Lagny durant quelques mois avant un nouveau confinement.



Le 5 septembre 2020, nous avons participé aux forums des associations de Lagny-sur-Marne (Michel Dielenschneider et Dominique Guilluy) et de Saint-Thibault-des-Vignes (Michel Vaudry et Élisabeth Courtine). C'est pour nous l'occasion de présenter l'association et d'obtenir de précieux renseignements auprès des autres participants.

Avant Noël, le Conseil d'Administration a décidé, faute d'avoir pu organiser comme chaque année une sortie au printemps, de faire parvenir un petit colis avant Noël aux adhérents. Nous avons choisi les éléments de ce colis dans le catalogue UNAPEI, afin de participer à notre façon au bien-être des personnes handicapées.

De plus, n'ayant aucun espoir de pouvoir organiser notre galette annuelle, chaque personne handicapée a reçu un chèque cadeau. L'association a ainsi permis d'agrémenter leurs étrennes.

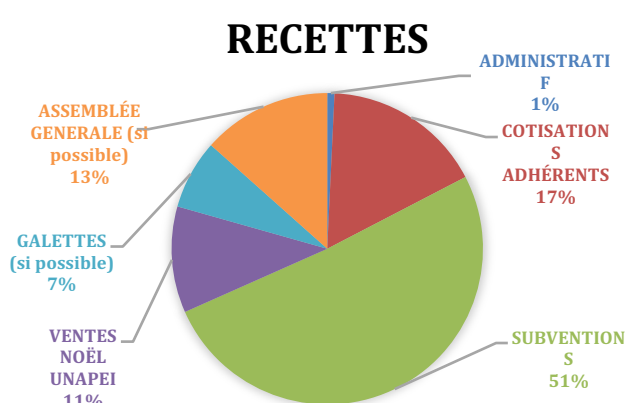
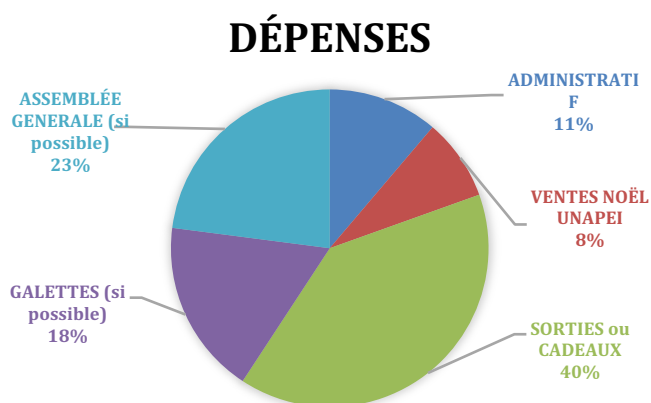
Nous avons évidemment continué la veille sociale. De plus, nous avons été à l'écoute de nos adhérents mais également de toute personne ayant besoin d'aide ou de conseil.

RAPPORT FINANCIER

Compte administratif 2020

DEPENSES	Montants en euros(1)	RECETTES	Montants en euros(1)
60 – Achats		70 - Ventes de produits, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	816
Achats non stockés de matières et fournitures	582	Prestations de services	1076
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Produits des activités annexes	592
Fournitures administratives	114	74 - Subventions d'Exploitation	
Autres fournitures	628	Etat	
61 - Services Extérieurs		Région	
Locations mobilières et immobilières		Département	
Entretien et réparation	197	CA marne et Gondoire	
Assurance		Commune(s)	4000
Documentation	18		
Divers	2653	Organismes sociaux	
62 - Autres services extérieurs		Fonds européens	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		CNASEA (emplois aidés)	
Publicité, publications		Autres	
Déplacements, missions et réceptions	2495		
Frais postaux et de télécommunication	358	75 - Autres produits de gestion courante	
Services bancaires	50	Cotisations	1305
Divers	2653	Autres	
63 - Impôts et Taxes		76 - Produits financiers	59
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		77 - Produits exceptionnels	
64 - Charges de personnel		sur opérations de gestion	
Rémunérations du personnel		sur exercices antérieurs	
Charges sociales		78 - Reprise sur amortissement et provisions	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	400		
TOTAL DES DEPENSES	calcul 7547	TOTAL DES RECETTES	calcul 7848

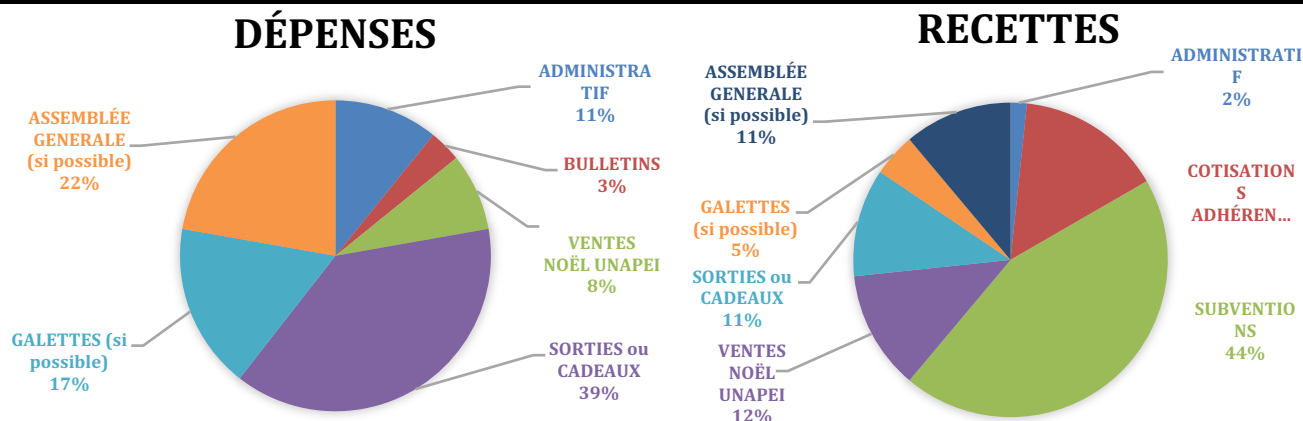
DÉPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATIF	846 €	ADMINISTRATIF	59 €
COTISATIONS ADHÉRENTS		COTISATIONS ADHÉRENTS	1 305 €
SUBVENTIONS		SUBVENTIONS	4 000 €
BULLETINS		BULLETINS	
VENTES NOËL UNAPEI	628 €	VENTES NOËL UNAPEI	866 €
SORTIES ou CADEAUX	2 997 €	SORTIES ou CADEAUX	
GALETTES (si possible)	1 344 €	GALETTES (si possible)	565 €
ASSEMBLÉE GENERALE (si possible)	1 732 €	ASSEMBLÉE GENERALE (si possible)	1 053 €
TOTAL	7 547 €	TOTAL	7 848 €
DÉFICIT	- €	EXÉDENT	301 €



Budget prévisionnel 2021

CHARGES	Montant ³	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3 500 €
Prestations de service		74 - Subventions d'exploitation	
Achats divers et fournitures	1 550 €	Région(s) :	
60 - Services extérieurs		Département(s) :	
Locations		Intercommunalité(s) : EPCI	
Entretien et réparation		Commune(s) :	4 000 €
Assurance réel 2021	200 €		
Documentation		Organismes sociaux (détailler) :	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publication		L'agence de services et de	
Déplacements, sorties, AG et repas	7 000 €		
Services bancaires, autres	50 €	Autres établissements publics	
63 - Impôts et taxes		Aides privées	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel		75 Cotisations et dons 2021	1 350 €
Rémunérations des personnels		76 - Produits financiers	150 €
Charges sociales		77 - Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
65 - Autres charges de gestion courante	200 €	TOTAL DES PRODUITS	9 000 €
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements			
TOTAL DES CHARGES	9 000 €		

DÉPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATIF	975 €	ADMINISTRATIF	150 €
COTISATIONS ADHÉRENTS		COTISATIONS ADHÉRENTS	1 350 €
SUBVENTIONS		SUBVENTIONS	4 000 €
BULLETINS	300 €	BULLETINS	
VENTES NOËL UNAPEI	725 €	VENTES NOËL UNAPEI	1 100 €
SORTIES ou CADEAUX	3 450 €	SORTIES ou CADEAUX	1 000 €
GALETTES (si possible)	1 550 €	GALETTES (si possible)	400 €
ASSEMBLÉE GENERALE (si possible)	2 000 €	ASSEMBLÉE GENERALE (si possible)	1 000 €
TOTAL	9 000 €	TOTAL	9 000 €



RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mmes RETHIT, et GALOIS ainsi que Mr. DIELENSCHNEIDER sont les trois administrateurs sortants.

Mmes RETHIT, GALOIS et Mr DIELENSCHNEIDER se représentent.

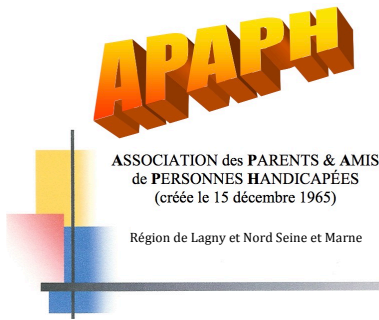
Mme Courtine fait appel à de nouvelles candidatures. Si une personne est intéressée elle doit faire acte de candidature 15 jours avant la date limite du vote par correspondance de l'assemblée générale.

M. Baranton trouve dommage que notre association ne compte pas plus de jeunes afin d'obtenir une mixité dans les âges.

RAPPEL DES DERNIERS ARTICLES PARUS

Date de parution	Sujets traités
Mai 2016-05 N° 104	La prime d'activité Attention aux délais pour vos dossiers
Novembre 2016-11 N° 105	L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (A.S.P.A.) Particularités concernant la déclaration d'impôt d'un enfant handicapé Partenariat avec l'ESO (clinique ostéopathe de Champs-sur-Marne)
Avril 2017-04 N° 106	Carte Mobilité Inclusion (CMI) Retraite des bénéficiaires de l'A.A.H. Plan d'Accompagnement Global (PAG) Chèques vacances pour les personnes handicapé
Novembre 2017-11 N° 107	Comment demander une mesure de Tutelle Comment demander une mesure de Curatelle Habilitation familiale PCH La Prestation de Compensation du Handicap
Avril 2018 N° 108	Transmission du patrimoine familial Les abréviations courantes
Novembre 2018 N° 109	Ressources et retraite des personnes handicapées Idées reçues en matière d'aide sociale à l'hébergement
Avril 2019 N° 110	Rente de survie et Épargne handicap Comment choisir son séjour de Vacances adaptées
Octobre 2019 N° 111	Les aidants Résidence d'accueil La nouvelle APL Les groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) Les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT)

NOUS REJOINDRE



BULLETIN D'ADHÉSION 2021

Nom : M Mme :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Email :

Téléphone :

Renseignements concernant la personne handicapée: (à renseigner par l'adhérent parent (père, mère, tuteur..))

Nom : Mr Mme :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Email :

Téléphone :

Date et lieu de naissance :

Afin de tenir nos fichiers bien à jour, veuillez s'il vous plaît remplir les renseignements ci-après, surtout s'il y a eu changement dans la situation de la personne handicapée.

Handicap :

Placement :

Montant minimum de la **Cotisation annuelle** : 35 € (*)

Fait à :

Le :

Signature :

(*) La cotisation 2021 est valable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les cotisations réglées après le 1er septembre sont enregistrées pour l'année suivante. Ensuite, elles doivent être renouvelées avant le 1^{er} mars de chaque année.

Exemple : une cotisation réglée le 19/09/2019 est enregistrée pour l'année 2020.

Renvoyer ce bulletin et votre règlement par chèque à l'ordre de :
Association A.P.A.P.H. région de Lagny sur Marne et Nord Seine et Marne,
Chez Monsieur Claude Baranton - 19 rue Paul Doumer - 77164 Ferrières en Brie

Au dos de cette page

BULLETIN D'ADHÉSION 2021



Daniel MARTIGNY
Président fondateur

COMPOSITION DU BUREAU ET DU C.A.

ANNÉE 2020

BUREAU

Présidente	Mme Élisabeth Courtine	5, allée du Côteau 77400 – Saint-Thibault-des-Vignes	06 82 36 36 45
Vice-président	M. Claude Baranton	19, rue Paul Doumer 777164 - Ferrières-en-Brie	cbaranton2@free.fr
Secrétaire	M. Michel Vaudry	16, rue Lautréamont 77600 - Guermantes	06 62 31 75 62
Secrétaire adjoint	Mme Dominique Guilluy	3, chemin du Lavoir 77400 - Thorigny-sur-Marne	01 64 02 12 43
Trésorier	M. Patrick Cantayre	9, Grande Allée de la Faisanderie 77185 - Lognes	06 07 86 47 66
Trésorier adjoint	M. Michel Dielenschneider	18, rue des Rabouts 77144 - Montévrain	01 60 07 68 41 06 14 83 14 82

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Mme Rachel Galois	3, allée du Parc 77400 - Saint-Thibault-des-Vignes	06 85 44 14 01
	Mme Annie Miele	7, rue Robert Desnos 77177 - Brou-sur-Chantereine	09 79 35 26 80
	M. Gilles Odier	52, rue du Docteur Schweitzer 77410 - Claye Souilly	01 60 26 15 07
	Mme Bernadette Réthit	31, avenue de la République 77400 - Lagny-sur-Marne	01 64 30 10 22
Administrateur d'honneur	M. Ignace Gaudin	4, impasse du Docteur Demars 77400 - Lagny-sur-Marne	01 64 30 03 69

Siège Social de l'A.P.A.P.H :

Mairie – 2, place de l'Hôtel de Ville – 77400 Lagny-sur-Marne

Permanences : Les personnes confrontées au handicap ont souvent besoin d'aide et de conseils. Nous tenons une permanence tous les mardis après-midi de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison des Associations de Lagny-sur-Marne : 9, rue Vacheresse (hors vacances scolaires).

Contact courriel : apaph-lagny77@laposte.net

N'hésitez pas à venir nous rencontrer